

Réf: Dossier 373307

Avis de constitution

SOCIETE « MARY'S GLOW »

Siège Abidjan, cocody angré 8 SICOMEX, LOT 226,
ILOT 16., Lot 226, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARY'S GLOW »

Objet : La société a pour en cote d'ivoire, prestations de services notamment:

- Fabrication et commercialisation de produits cosmétiques;

- Vente d'accessoires pour les femmes;
- Vente de vêtements;
- Commerce général;
- Divers...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, cocody angré 8 SICOMEX, LOT 226,
ILOT 16., Lot 226, Ilot 16

Dirigeant(s) Mlle TOSSOU N'SIENIE MARIE-EMMANUELLA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01105 du 04/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07283/GTCA/RC/2025 du 04/02/2025

